

Les Rendez-Vous Parlementaires du Contribuable

N°48

Le 6 décembre 2016

« Politique de la ville : toujours plus d'argent pour moins de résultats »

*Présidé par Alain CHRÉTIEN,
député de Haute-Saône (1^{ère} circonscription)*

Résumé

Alors que les dépenses publiques de la France atteignent aujourd'hui un record, 57 % du PIB, la politique de la ville, dans ses multiples facettes, engloutit chaque année des dizaines de milliards d'euros. **Alain Chrétien, député de Haute-Saône** (1^{ère} circonscription), maire de Vesoul, membre de la commission des Finances, propose de réfléchir à une nouvelle politique territorialisée. **Xavier Raufer, criminologue**, professeur au Conservatoire national des Arts et Métiers, professeur associé de Fudan University (Shangai) et Georges Mason University (Washington DC), livre son diagnostic sur la criminalité dans les banlieues françaises. **Alain Mathieu, président d'honneur de Contribuables Associés**, auteur de "Ces mythes qui ruinent la France" (Les éditions du Cri) dresse le bilan des politiques successives mises en oeuvre, tout en déplorant l'absence, jusqu'à présent, d'une évaluation des résultats de la politique de la ville.

contribuables associés

TROP DE DÉPENSES PUBLIQUES, C'EST TROP D'IMPÔTS !

42, rue des Jeûneurs - 75002 Paris
Tél : 01 42 21 16 24 - www.contribuables.org



Sommaire

Présentation

par Eudes BAUFRETON, délégué général de Contribuables Associés

Page 4

I. Introduction

par Alain CHRÉTIEN, député de Haute-Saône (1^{ère} circonscription)

Page 5

II. « Politique de la ville, un constat d'échec »

par Xavier RAUFER, criminologue, professeur au Conservatoire national des Arts et Métiers, professeur associé de Fudan University (Shangai) et Georges Mason University (Washington DC)

Page 7

III. « Politique de la ville, un puits sans fond pour les contribuables »

par Alain MATHIEU, président d'honneur de Contribuables Associés, auteur de "Ces Mythes qui ruinent la France" (Les éditions du Cri)

Page 19

IV. Conclusion

par Alain CHRÉTIEN, député de Haute-Saône (1^{ère} circonscription)

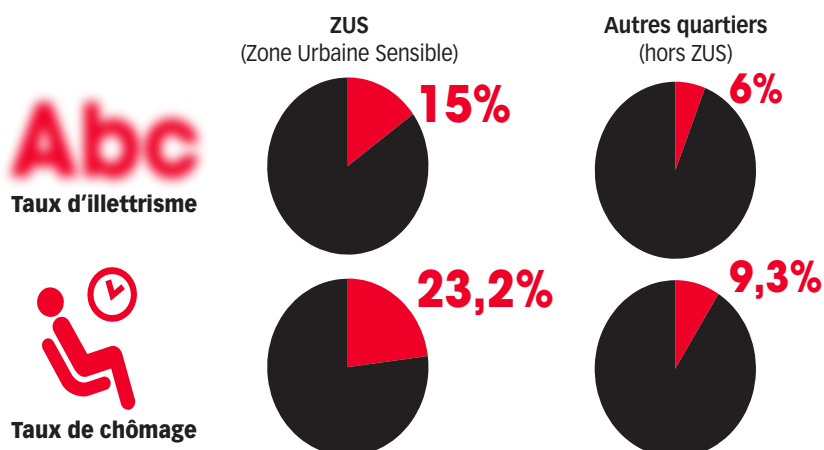
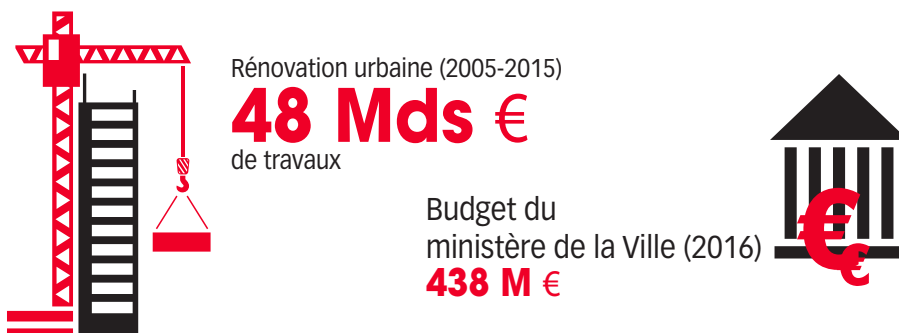
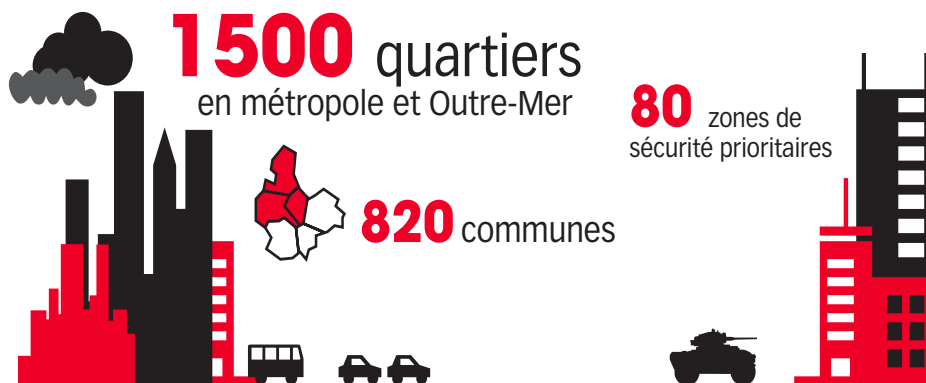
Page 24

Députés présents :

Elie ABOUD	Xavier BRETON
Alain CHRETIEN	Jean-Pierre DECOOL
Claude de GANAY	Véronique LOUWAGIE
Dominique NACHURY	Alain MOYNE-BRESSAND

Députés représentés :

Yves ALBARELLO	Véronique BESSE
Jacques BOMPARD	Marcel BONNOT
Jean-Claude BOUCHET	Philippe BRIAND
Bernard BROCHAND	Guillaume CHEVROLLIER
Dino CINIERI	Jean-Michel COUVE
Marie-Christine DALLOZ	Marie-Louise FORT
Yves FOULON	Sauveur GANDOLFI-SCHEIT
Annie GENEVARD	Bernard GERARD
Philippe GOSSELIN	Patrick HETZEL
Francis HILLMEYER	Guénhaël HUET
Denis JACQUAT	Lionnel LUCA
Gilles LURTON	Hervé MARITON
Franck MARLIN	Yannick MOREAU
Didier QUENTIN	Dominique TIAN
François VANNSON	Philippe VITEL
Jean-Luc WARSMANN	Marie-Jo ZIMMERMANN



Sources : ANRU, Cour des comptes, Comité interministériel à l'égalité et à la citoyenneté, ministère de la Ville. ONZUS.

PRÉSENTATION

par **Eudes BAUFRETON**,
délégué général de Contribuables Associés

Monsieur le député Alain Chrétien, mesdames et messieurs les députés, mesdames et messieurs, je vous remercie de votre présence à ce [48^e Rendez-Vous Parlementaire de Contribuables Associés](#) présidé par Alain Chrétien, député de Haute-Saône, maire de Vesoul, et membre de la commission des Finances. Nous approchons de la fin de cette législature et Contribuables Associés publiera en mars 2017 son [Argus parlementaire](#) qui reprendra vos participations à nos colloques tels que celui-ci, mais aussi vos signatures aux propositions de loi que nous soutenons ou bien encore vos initiatives personnelles telles que l'organisation de réunions publiques dans vos circonscriptions sur la thématique de l'argent public et des impôts ou encore les réunions que nous organisons avec des élus.

Notre [Argus parlementaire](#) est adressé à nos 350 000 membres répartis sur toute la France et il est aussi accessible sur les réseaux sociaux et sur nos sites Internet. Cet outil est avant tout pédagogique et militant, destiné à des citoyens qui sont aussi vos électeurs. Cet Argus est particulièrement attendu; il est encore temps de cosigner les propositions de loi, pour ceux qui ne les auraient pas soutenues, et nous vous écrirons prochainement pour faire un point sur la situation, sur ce que vous avez déjà cosigné ou pas, et pour vous inviter à le faire avant que cet Argus ne soit publié.

La politique de la ville, est le thème de notre Rendez-Vous. Les dépenses publiques de la France atteignent aujourd'hui 57% de son PIB, un niveau record qui se traduit par un endettement abyssal et une pression fiscale sans précédent sur les ménages et les entreprises. Les dépenses publiques, lorsqu'elles ne sont pas maîtrisées, deviennent un véritable gouffre. **La politique de la ville, dans ses multiples facettes, y participe, puisqu'elle touche le logement, l'emploi, l'insertion, la laïcité, l'adaptation des territoires ou bien encore la radicalisation islamique.** Le nombre des acteurs dans sa mise en œuvre entraîne en réalité une cacophonie bien souvent improductive, pour ne pas dire contre-productive. Chaque année des dizaines de milliards d'euros sont engloutis sans qu'une réelle évaluation puisse en être tirée. L'évaluation de l'action publique est l'un des enjeux majeurs de la politique de la ville.

Deux experts sont présents pour nous éclairer. Xavier Raufer, criminologue, interviendra sur le thème "Politique de la ville, un constat d'échec". Alain Mathieu, président d'honneur de Contribuables Associés, auteur de "*Républicains, osez!*" (Editions Libréchange) évoquera, sous l'angle des dépenses publiques, le puits sans fond que constitue la politique de la ville.

**« L'évaluation
de l'action
publique est
l'un des enjeux
majeurs de la
politique de la
ville »**

« *Le développement de la politique de la ville d'aujourd'hui, est d'une complexité administrative infernale* »

I. INTRODUCTION

par **Alain CHRÉTIEN**,
député de Haute-Saône (1^{ère} circonscription)

Mesdames et messieurs les députés, chers collègues. La politique de la ville, sujet particulièrement important mérite un bref rappel historique.

La politique de la ville est née dans les années 1980 : les fameux DSQ - développement social des quartiers. Le point d'orgue en a été la création du ministère de la Ville, dont on connaît l'un des titulaires éphémères, à savoir Bernard Tapie. Une troisième étape, celle de la création de l'Agence nationale de rénovation urbaine (ANRU), s'est voulue une phase importante dans la reconstruction de ces quartiers dits "populaires", à l'origine, des quartiers d'avant-garde. Ils accueillaient alors des ruraux qui découvraient que les toilettes pouvaient être dans l'appartement et non au fond du jardin, et que l'on pouvait monter à l'étage sans passer par un escalier, puisqu'il y avait des ascenseurs. Ascenseurs et toilettes étaient un luxe à l'époque. Ces quartiers ont été très vite ghettoïsés par un manque d'anticipation patent dans l'évolution socio-démographique de nos villes. En effet, nous n'avons pas su accompagner la transition sociétale de ces ruraux devenus des néo-urbains. Ils ont ensuite migré vers les périphéries des villes pour constituer des lotissements sans fin et ainsi libérer des logements devenus vétustes, attribués sans aucune vergogne à des populations venues de l'étranger, seule solution proposée par notre pays à la recherche de main-d'oeuvre.

Le développement de la politique de la ville d'aujourd'hui, est d'une complexité administrative infernale. J'ai moi-même, à gérer en tant que maire de Vesoul, un quartier prioritaire: la complexité actuelle du processus du Contrat de ville, qui stratifie, qui sédimente toute une addition de procédures dépendant de ministères divers et variés (la Jeunesse et les Sports; l'Intérieur, etc.), fait que pour une petite ville comme Vesoul - j'ai à engager près de 200 000 euros d'études socio-démographiques, de compilations de données statistiques de l'INSEE et d'autres instituts démographiques. Le gouvernement, a mis en place une véritable usine à gaz, sans parler de tous ces conseils-citoyens censés représenter une démocratie participative, qui en réalité complique le problème avec des quartiers toujours plus ghettoïsés, toujours plus stigmatisés.

Nous arrivons aux limites de la sectorisation territoriale. **La pauvreté d'aujourd'hui n'est pas cantonnée à quelques quartiers dits «populaires», ne concerne pas seulement les ZEP, les zones de sécurité prioritaires et autres discriminations territoriales mais tous les territoires de France aussi bien les zones rurales que les centre-ville, devenus dans les villes moyennes des territoires paupérisés, au même titre que certains quartiers dits «périphériques».** Le principe de sectorisation est une politique qui a montré ses limites et qui est de plus dérogatoire au principe d'égalité devant les charges publiques et devant la loi. En effet, des populations en souffrance ne sont pas concernées par cette politique territorialement discriminante.

Aujourd'hui, tous les territoires sont prioritaires, parce qu'il est compliqué de décider de ceux qui y ont droit. Des milliards d'euros ont été déversés pour cette politique depuis maintenant quarante ans, et pour la nouvelle génération de ces contrats ANRU, en train de se décider : les collectivités vont également être mises à contribution. Cette politique est de plus en plus une politique territoriale ; or c'est toujours l'État qui décide et *in fine* les collectivités qui paient.

Il est impératif de réfléchir à une nouvelle politique territorialisée, qui fasse fi des limites administratives et des critères socio-démographiques imposés, au profit d'une vraie politique égalitaire sur l'ensemble des territoires, avec naturellement une baisse de la pression fiscale et une relance de l'économie. La meilleure thérapeutique est évidemment la création d'emplois et de l'activité pour tous ; l'oisiveté étant la mère de tous les vices.

« Des milliards d'euros ont été déversés pour cette politique depuis maintenant quarante ans, et pour la nouvelle génération de ces contrats ANRU, en train de se décider: les collectivités vont également être mises à contribution »

**« La France
a un seul
problème
de sécurité,
duquel
découlent
tous les
autres »**

II. « POLITIQUE DE LA VILLE, UN CONSTAT D'ECHEC »

par **Xavier RAUFER**,

Criminologue

Au cours des trente dernières années à l'Institut de criminologie de l'université Paris-II, puis actuellement au Conservatoire national des Arts et Métiers, nous avons créé le master national de Criminologie. J'ai eu comme étudiants, français et étrangers, une grande partie des hommes et des jeunes femmes qui sont engagés dans la lutte anti-terroriste, dans la lutte contre le crime. Il y a trois endroits en France où s'organise la lutte contre le terrorisme : le premier au ministère de l'Intérieur, le deuxième au Secrétariat général de la défense et de la sécurité nationale (SGDSN) et le troisième qui concerne le renseignement extérieur. Les trois hommes en charge de ces bureaux sont mes anciens étudiants, comme c'est le cas pour un nombre important d'officiers de gendarmerie et de magistrats.

Ce que je vais vous exposer n'est pas mon sentiment ou une lubie personnels. Je me fais le porte-parole de tous ces professionnels de la lutte contre le crime et contre le terrorisme. Je vous livre leur diagnostic sur la situation actuelle.

Prenons les cités hors contrôle, complètement dirigées et dominées par des criminels dont il a été question ces derniers temps dans la presse. Il s'agit, par exemple, du quartier de la Grande Borne, entre Grigny et Viry-Châtillon où, le 8 octobre dernier, deux policiers ont été cernés par une bande de voyous qui a mis le feu à leur voiture, les empêchant d'en sortir. L'un des deux policiers a été atrocement brûlé et il est aujourd'hui encore entre la vie et la mort ; l'autre, une femme, a été gravement brûlée. Amedy Coulibaly, auteur du massacre de l'Hyper Cacher en janvier 2015 provenait de cette cité. De ces quartiers partent des activités criminelles graves, comme celle d'attenter à la vie de gardiens de la paix, détenteurs de l'autorité, ainsi que des bouffées et des actes de terrorisme. Tous les individus qui ont fait couler le sang en France, depuis le début de l'année 2012 - Mohamed Merah à Toulouse, les frères Kouachi, Coulibaly, les frères Abdeslam, en partie en France, en partie en Belgique - provenaient tous de ces quartiers et de ces cités hors contrôle qui sont aujourd'hui, en matière de crime organisé et en matière de terrorisme, l'unique problème de sécurité de la France.

Nous laissons naturellement en dehors de cette analyse sur la criminalité des rues, une autre criminalité, la "criminalité en col blanc", celle d'individus qui sont dans des grandes banques et détournent des milliards. Ceux-ci vivent naturellement ailleurs que dans ces fameux quartiers.

Si l'on prend les 700 quartiers plus ou moins bien contrôlés et la centaine de quartiers ou cités carrément hors contrôle - à propos desquels le président du conseil régional [Provence-Alpes-Côte d'Azur de 1998 à 2015, NDLR] Michel Vauzelle, socialiste, en parlant précisément des quartiers Nord de Marseille, a utilisé le terme affolant de quartier en "sécession"- l'ordre au quotidien y dépend de voyous, de gangsters qui font régner la loi du silence.

Je n'en veux pour preuve que les 55 jours qui se sont écoulés depuis le 8 octobre : à l'heure actuelle, personne n'a été arrêté, en dehors d'un vague comparse, un garçon qui avait pris des photos, et un autre qui avait donné un jerrican d'essence. Mais ceux qui, cagoule sur la tête, se sont livrés au crime, en cherchant à donner la mort à des policiers français, sont toujours libres et pas près d'être arrêtés, me disent des amis au ministère de l'Intérieur.

On dénombre environ 700 quartiers en France qui regroupent à la fois des activités criminelles et terroristes. Il y a une tentative d'y instaurer une loi du silence pour ceux où l'on trouve de la drogue, où l'on organise dans les caves des marchés au voleur, après avoir dérobé des biens et des produits dans des supermarchés ou des hypermarchés, ou pillé des entrepôts, pour ceux aussi dans lesquels sévit également une prostitution forcée terrible, où logent des migrants clandestins... **Il n'est pas possible actuellement à un individu, d'origine européenne, d'y mettre les pieds : il est immédiatement entouré, chassé, parfois rossé, avec des chiens lâchés sur lui. Ces endroits extrêmement dangereux sont totalement en dehors de la République.** Des montagnes de documents, des témoignages, des films tournés en caméra cachée, l'attestent. Cet état de fait est incontestable, connu de tout le monde, du haut en bas du gouvernement.

Cette situation perdure et empire depuis avant même le début des années 1980. Pour la première fois, sous la présidence Pompidou, au début des années 1970, on a tenté de remettre un peu d'ordre dans ces quartiers. Le premier à se pencher sur le sort de ces quartiers fut Pierre Messmer, Premier ministre.

Depuis un demi-siècle le désordre règne dans ces quartiers, l'ordre criminel s'y implante et rien n'a encore jamais été fait ! Un enfant de quatre ans moyennement doué comprend qu'à partir du moment où quelqu'un tire des coups de pistolet dans le plafond d'une banque, cet endroit n'est pas recommandé pour apporter et placer son argent. Ces lieux sont hors contrôle. Dans des villes, les bureaux de poste possèdent une liste des quartiers où l'on ne s'aventure plus. Certaines lignes d'autobus affichent fictivement des arrêts mais, depuis des années, le bus fait quotidiennement demi-tour deux stations avant la fin pour ne pas se faire caillasser ou recevoir des cocktails Molotov. **Il existe également des quartiers où les organismes de pompes funèbres ne se rendent plus, lorsqu'il y a un catafalque sur lequel se trouve une croix, de peur de prendre des cailloux, etc.**

« On dénombre environ 700 quartiers en France qui regroupent à la fois des activités criminelles et terroristes »

**« La population
est martyrisée
et personne ne
le dit ! C'est un
non-problème »**

Ce n'est pas un cas isolé. Notamment, dans le 9-3, les pompiers, les médecins des urgences n'y pénètrent plus, non plus. Ce noyau dur représente environ une centaine de quartiers. Sont-ils inconnus ? Non, ils sont célèbres et tout le monde connaît leur nom: la Grande Borne, à Grigny; les Pyramides à Évry ; le terrible Clos Saint-Lazare à Stains, dans lequel des individus montent la garde avec des kalachnikovs pratiquement jour et nuit pour vendre de la drogue. Les populations sont entièrement sous contrôle, soumises à la loi du silence. Les ascenseurs étant monopolisés par les dealers, des femmes enceintes avec enfant dans les bras sont obligées de monter à pied avec leur poussette au huitième étage... La population est martyrisée et personne ne le dit ! C'est un non-problème.

Récemment, il y a eu les primaires de la droite, il n'y a pas eu un mot sur ce sujet dans la bouche des sept candidats. **Non seulement, il y a le problème de ces cités-là, mais rayonnent à partir de ces endroits, sur les 20 ou 30 kilomètres qui les entourent – ce que l'on appellerait la «zone de chalandise» s'il s'agissait d'un supermarché, les trois quarts des actes illicites ou criminels qui pourrissent la vie des gens au quotidien.** Vous avez vu tous les actes de violence qui sont commis contre les enseignants depuis un ou deux mois, ceux qui se sont produits en Seine-Saint-Denis : le lycée était de l'autre côté d'une cité chaude de Saint-Denis, les Francs Moisis. Ces actes illicites ou criminels, ces tirs avec des armes de guerre sur les policiers sont toujours à proximité de ces quartiers ou de ces cités mais cela ne fait pas l'objet d'un mot, d'un commentaire, parce qu'une fois encore c'est politiquement un non-sujet. Le gouvernement, parce qu'il est animé par une idéologie qui le conduit à considérer les auteurs de ces actes criminels comme de malheureuses victimes de l'exclusion et du racisme, et l'opposition, parce que au cours des trente ou quarante dernières années, elle n'a rien fait en la matière qui aurait été de nature à y mettre fin.

Le problème français est unique en Europe. En 2005, à partir de ces quartiers 5 000 à 6 000 voitures ont été brûlées dans toute la France et ces actes sont totalement incompréhensibles pour les autres pays d'Europe, où ça ne se produit jamais, nulle part. Il y a eu en tout et pour tout une émeute en Grande-Bretagne, il y a quatre ans de cela, la première en 18 ans. Voilà donc la situation très particulière, sans exemple, dans laquelle nous sommes ! Pourquoi? Monsieur le député a fait allusion à ce qui s'est passé dans les années 1980 à l'arrivée de François Mitterrand au pouvoir avec les premières émeutes aux Minguettes.

A cette époque une loi a été confectionnée, un texte que l'on a mis en place, un protocole d'action pour les quartiers en question : le député s'appelait M. Bonnemaïson, l'actuel ministre de l'Intérieur, Bruno Le Roux l'aidait dans toutes ses entreprises. Le plan Bonnemaïson a été depuis repris, reproduit, reconduit d'une année sur l'autre, d'un gouvernement à l'autre, par la droite et la gauche aussi bien, dans un cas sans exemple de gâtisme administratif ! Il existe une définition de la maladie mentale terminale pour les psychiatres, qui est la suivante: "Recommencer à chaque fois le même geste en attendant à chaque fois un résultat différent".

Eh bien voilà, le schéma est reproduit chaque année avec la reconduction du plan Bonnemaïson, on repeint les immeubles en rose. La France pourrait sans doute être dans *Le Livre des records* avec les malfaiteurs les mieux logés à l'ouest des Galapagos ! Mais pour le reste, rien n'a changé.

Tant que l'activité criminelle ne connaîtra pas un terme, qu'il n'y sera pas mis fin, tout ce que l'on pourra envisager : le social, l'économie, les tentatives pour implanter des entreprises, sera voué à l'échec. A l'heure actuelle, tout ce qui est fait tombe entre les mains de criminels, fait l'objet de racket. La situation empire. Maintenant, les représentants de l'ordre sont menacés de mort. L'origine des faits de la Grande Borne est terrifiant : il y avait des coupeurs de route, comme au fin fond de l'Afrique, des voyous de la cité qui se mettaient sur la route, attendaient les voitures pour piquer les sacs à main, voler les gens, les dépouiller de leur carte de crédit, etc. Une caméra de surveillance a été installée à cet endroit-là, mais comme celle-ci dérangeait les malfaiteurs, ils ont projeté dessus des voitures en flammes. Après cela, des voitures de policiers ont gardé le pylône, c'est là qu'ils ont tenté de les tuer. Cela fait 56 jours aujourd'hui, personne n'a encore été arrêté. Monsieur le ministre de l'Intérieur, qui vient de devenir Premier ministre, a depuis des policiers dans les rues toutes les nuits. La presse essaye d'arranger les choses : elle n'est ni neutre ni objective en la matière, prétendant que les policiers sont là pour leur retraite. La nuit, dans les rues, les policiers manifestent. A la Grande Borne, les malfrats ne sont effectivement toujours pas arrêtés.

« Tant que l'activité criminelle ne connaîtra pas un terme, qu'il n'y sera pas mis fin, tout ce que l'on pourra envisager: le social, l'économie, les tentatives pour implanter des entreprises, sera voué à l'échec »

« Certains
dirigeants
politiques sont
conscients
que le seuil du
tolérable et du
supportable est
atteint »

Certains dirigeants politiques sont conscients que le seuil du tolérable et du supportable est atteint. Faire du social et de l'économique sans résoudre le problème des criminels qui tiennent ces quartiers en main, ce sera exactement comme de mettre un cataplasme sur une jambe de bois. L'urgence est de prendre des décisions.

Il y a une plate-forme en France pour dénoncer les gens qui se radicalisent, des policiers du renseignement écoutent ce qu'on leur dit. Mais un incident s'est produit l'été dernier, qui a complètement changé la donne : l'assassinat par deux fanatiques d'un prêtre, égorgé à Saint-Étienne-du-Rouvray. Il y a des valeurs auxquelles on ne s'attaque pas. Depuis cet acte-là, la population a changé d'attitude, exaspérée, tendue, les appels se multiplient. Les policiers de grande expérience, blanchis sous le harnais, essayent de relativiser, précisant que le fait de porter une barbe ne signifie pas forcément radicalisation. **Mais depuis, les gens explosent et laissent entendre que si les policiers ne veulent rien faire, ils s'en occuperont eux-mêmes.** On commence à sentir cette prise en compte de ces problèmes directement par la population et notamment à proximité des quartiers en question.

70 % de cette criminalité des rues se produisent dans un rayon de 20 ou 30 kilomètres de ces cités hors contrôle, dans les lycées, dans les réseaux de transport. Voilà la raison pour laquelle c'est un sujet à ne pas laisser traîner. Ce sujet va nous exploser à la figure. **C'est unique en Europe, ça ne se produit nulle part ailleurs.** Cela a duré trop longtemps et des gens se sont enhardis. La prochaine fois, Dieu sait ce qu'ils vont faire, d'autant qu'un certain nombre d'entre eux ne se contentent plus d'être des bandits, ils sont devenus dans le même temps, et par basculement dans le fanatisme, des terroristes capables d'accomplir des actes criminels comme ceux du Bataclan. A Molenbeek, à Bruxelles, le quartier était exactement dans le même cadre de la politique de la ville que l'on nous impose depuis trente ans et qui ne fonctionne pas.

Alain CHRÉTIEN,
député de Haute-Saône (1^{ère} circonscription)

Le marasme économique dans lequel nous vivons depuis une trentaine d'années, avec un chômage de masse, une croissance trop faible qui ne permet pas à tous de trouver du travail, accentue le phénomène. Pensez-vous que le retour d'une expansion économique relative, qui permettrait d'améliorer la situation de l'emploi pour tout le monde, et y compris pour ces territoires-là, serait de nature à apporter des solutions ?

Ou au contraire pensez-vous que les deux aujourd'hui sont déconnectés et que cette croissance, aviverait encore plus le besoin de mettre la main sur des richesses nouvelles augmentant davantage le sentiment de toute-puissance de ces bandes organisées qui actuellement dépouillent la pauvreté, mais qui demain pourraient dépouiller ceux qui se réinsèrent petit à petit dans la société? **Croissance économique et criminalité sont-elles liées aujourd'hui ?**

Xavier RAUFER

Dans les secteurs en question, non, cela n'a rien à voir. **Vous avez des individus qui patiemment, petit à petit, parfois vite, parfois lentement, ont réussi à mettre la main sur un certain nombre de quartiers et ces quartiers sont sortis de l'économie normale.** Il n'est pas possible, à l'heure actuelle, d'y gagner sa vie autrement que par l'économie souterraine. Les commerces ont fermé depuis belle lurette, il n'y a pas de transports, les personnes qui ont des voitures risquent de les voir flamber si elles déplaisent aux caïds de la tour, etc. Agir dans le cadre de l'économie légale y est extrêmement difficile. De plus, les jeunes qui vivent dans ces quartiers sont très mal considérés et dès que l'un d'entre eux montre un CV indiquant qu'il arrive de la Pierre-Collinet à Meaux, ou des Pyramides à Évry, de la Grande Borne ou encore des Minguettes, le délit de sale adresse compte. Je consacre du temps à la fac à aider des étudiants arrivant de ces quartiers-là à trouver des premiers emplois. Ils subissent une double peine.

Quant à la misère sociale, c'est un bouteillon socialiste qui est totalement dénué du moindre fondement. Je n'en veux pour preuve qu'un seul exemple. Je vous ai parlé du prêtre qui a été égorgé à Saint-Étienne-du-Rouvray. Il a été égorgé par un jeune homme qui ne tombait pas de la Lune mais qui avait une famille, véritable modèle d'intégration républicaine ; même dans nos rêves les plus fous, on ne pourrait imaginer une famille venant de l'extérieur, de l'une de nos anciennes colonies, s'intégrant aussi bien : la mère est institutrice de l'école laïque, le père est maintenant à la retraite, le grand frère est ingénieur en informatique, la sœur est avocate. Le reste de la famille est donc dans l'idéal de ce que l'on peut espérer en termes d'intégration, mais il y a un mouton noir dans la famille, celui qui tourne mal, celui qui est psychotique. Quand il était petit, il avait des crises.

Il s'est réfugié dans une espèce de fanatisme qui l'a conduit à égorger le curé. Essayer de faire en sorte que tout le reste de la famille ne soit pas juste un modèle d'intégration, mais des *golden boys* ou des *traders* chez Goldman Sachs ne changera absolument rien au fait en question. Il s'agit de minorités, et ces minorités-là sont inatteignables par toute forme de travail normal ou légitime.

« Il s'agit de minorités, et ces minorités-là sont inatteignables par toute forme de travail normal ou légitime »

**« Les caïds
craignent
uniquement
les gendarmes
qui ont
des règles
d'engagement
claires, ce sont
des militaires
et ils tirent »**

Des études ont été menées qui montrent bien cela. Les personnes qui sont actuellement dans cette situation, qui ont fait le choix d'une vie de délinquant, ou pire encore de criminel, se retrouveront, si l'on imagine un seul guichet pour les recherches d'emploi, tout au bout de la file d'attente pour trouver un emploi. Il faudrait même les pousser avec des coups de pied pour qu'ils y aillent.

Avant de créer un emploi susceptible de les sortir de la délinquance, il faudrait en avoir créé 10 000 pour assécher toute la population et arriver là où ils se trouvent, tout au bout de la queue. Il n'y a pas d'études nationales sur ce sujet, mais la ville de Boston, une ville de gauche aux États-Unis, dirigée par des gens qui ne sont pas loin d'avoir en tête la même idéologie que les socialistes, avait fait une étude pour savoir combien de personnes il faudrait tirer du chômage avant de trouver un emploi pour ces voyous en question. Pour sortir un individu de la délinquance, il faut créer 10 000 emplois. Et à un moment donné, on n'y coupera pas, il faudra bien les mettre hors d'état de nuire car on aura beau assécher les marigots, ce que l'on veut, ce sont les derniers crocodiles au fond du trou. Si les solutions du social et celles de l'économie fonctionnaient, on le saurait car, naturellement, cela a déjà été tenté mille et une fois avec le plan Bonnemaïson et des rénovations urbaines.

Lorsque le plan Bonnemaïson a été adopté - je vous le dis car on n'a pas l'occasion de rire tous les jours - l'un des promoteurs et défenseurs de cette loi est venu donner une interview à un journal et a déclaré que la loi Bonnemaïson allait marcher et aboutir à deux résultats : interdire la formation de ghettos et faire disparaître le Front national ...C'était il y a vingt-cinq ans !

Alain MATHIEU,
président d'honneur de Contribuables Associés

Quelle est la solution, alors ?

Xavier RAUFER

Ces quartiers-là ne sont forts que de nos faiblesses. Au moment où il y a eu les événements de Charlie Hebdo et de l'Hyper Cacher, dans ces quartiers-là, les individus qui commettent ce genre d'exactions n'ont naturellement plus peur de la police depuis belle lurette. Comme il m'arrive de passer à la télévision, je suis souvent reconnu dans la rue et un jour, un petit loulou me dit : "Tu sais, mon frère, c'est un vrai bandit, il attaque les banques, tu veux le voir ?"

Et comment donc, je me suis alors retrouvé avec lui au fin fond du 9-4, du côté de Vitry, des cités où je ne serais certainement pas allé sans y avoir été invité, les Montagnards, et là, j'ai vu les caïds, je leur ai demandé si ça allait. Ils m'ont répondu : *"Tu sais, ici, les keufs, on les voit pas trop."* Ils étaient chez eux, ils vivaient tranquilles, ils ne voyaient jamais un policier dans le coin, traitant ces derniers de *"bouffons"*. Les caïds craignent uniquement les gendarmes qui ont des règles d'engagement claires, ce sont des militaires et ils tirent.

Vous vous souvenez, en 1995, de la tentative d'un jeune homme qui s'appelait Khaled Kelkal au moment du GIA en Algérie: il a tenté de faire un maquis en région lyonnaise. Il a croisé des gendarmes, sorti une arme et deux minutes après il avait deux balles dans la tête, il était mort : cela marque les esprits. Là, ils ont compris qu'il ne fallait pas jouer. A partir du moment où quelqu'un sort une arme et la pointe sur un gardien de la paix ou sur un gendarme, ilstirent. Depuis longtemps les policiers sont paralysés par l'IGPN (Inspection générale de la police), dès qu'ils pensent à leur arme, et aux commissions d'enquête : *"Pourquoi, comment? Mais vous vous êtes servi d'un pistolet à bouchon, mais quelle horreur !"*.

Le 9 janvier 2015 au matin, il fallait réquisitionner 100 immeubles dans les 100 cités les plus problématiques, y implanter des gendarmeries au milieu, aux hurlements de joie de la population qui n'en peut plus et lance des appels au secours.

La semaine dernière, il y a des habitants d'un office HLM qui ont porté plainte contre l'État se plaignant des conditions dans lesquelles ils vivaient. Tout est dégradé, certains campent avec leur pitbull et vous ne faites rien ! Ces personnes qui dirigent les offices HLM ne sont pas d'anciens légionnaires, des beaufs, des militants identitaires mais des socialistes de base, des chrétiens démocrates de base qui n'en peuvent plus. Voilà la situation telle qu'elle est et qui, au final, ne concerne que peu de monde.

Dans les années 2000 dans le Val-de-Marne, une commission, une sorte d'initiative citoyenne, s'est réunie en demandant quel était le noyau dur. Une cote mal taillée a été faite dans laquelle on considérait que le noyau dur était constitué d'individus ayant fait l'objet de 17 contacts avec la police, la justice : arrestations, déferrements, mises en examen, etc. En 2005, cela représentait alors moins de 40 personnes pour environ 1,3 million d'habitants dans ce département. Là-dessus, je suis alors allé voir des préfets auxquels je demandais à combien ils chiffraient les personnes posant des problèmes. La réponse était : *"Oh, une cinquantaine."* Dans la Creuse ou encore dans les Ardennes, ce chiffre est de zéro. Le préfet du Nord m'a dit : *"Chez nous, c'est un peu rock'n roll, nous en avons une bonne centaine."*

Au final, moins de 3 000 individus à l'échelle de toute la France constituent le noyau dur, ceux qui pourrissent la vie des autres.

« Au final, moins de 3 000 individus à l'échelle de toute la France constituent le noyau dur, ceux qui pourrissent la vie des autres »

Bien entendu, pour telle ou telle mauvaise action, ils recrutent les cousins, les mecs de la tour, mais on ne fait rien, on ne considère pas cette situation comme sérieuse, on ne s'y intéresse pas !

Alain CHRÉTIEN

Avez-vous des éléments de réponse sur le rôle de puissances étrangères dans l'animation de réseaux, le financement de motivations, leurs niveaux d'implications à propos de la criminalité dans les quartiers.

Je dis "puissances étrangères" de manière indéfinie, je ne cible personne, mais y a-t-il des éléments tangibles que l'on peut évoquer sur cette thématique-là à propos de la criminalité dans les quartiers ?

Xavier RAUFER

**«Heureusement
que la France
bénéficie
d'une étroite
coopération
sur ce sujet
avec la police et
des services de
renseignements
algériens.
Ils nous ont
d'ailleurs
prévenus un
grand nombre
de fois »**

Heureusement que la France bénéficie d'une étroite coopération sur ce sujet avec la police et des services de renseignement algériens. Ils nous ont d'ailleurs prévenus un grand nombre de fois. Ils n'ont pas intérêt non plus à ce qu'il y ait un trop grand nombre d'islamistes car ils les récupèrent après chez eux. Cet après-midi, j'étais à l'IHEDN (Institut des Hautes Études de la Défense Nationale) où un groupe de travail voulait m'auditionner dont un colonel de la gendarmerie nationale algérienne et un commissaire de la DGSN, c'est-à-dire un commissaire de police de la direction de la police judiciaire algérienne. Chaque fois qu'un groupe de travail est organisé en France, les Algériens y participent. Une excellente initiative car ils connaissent le sujet, puisqu'ils ont eu une guerre civile chez eux, dont les dirigeants du Groupe islamique armé, tels que les Kelkal, d'anciens voyous réislamisés. Comme on le dit : "Nourri dans le sérail, j'en connais les détours". **Voici l'aspect positif.**

Pour l'aspect négatif, je vais vous faire part de mon expérience. Il y a quelques années, j'avais une étudiante bretonne, sans grandes ressources, qui faisait ses études à Paris, devait travailler pour les payer et passer son concours de commissaire de police. Elle avait trouvé un job bien rémunéré chez un huissier dans le Val-de-Marne qui consistait à aller porter les exploits d'huissier et signifier les expulsions. La saisie d'huissier désigne le début de la spirale qui peut conduire certaines personnes à devenir sans domicile fixe. Mon étudiante avait peur, redoutant de se faire jeter dans les escaliers et, de fait, elle devait se rendre dans les pires cités du 9-4. La première fois, elle se rend dans un HLM, repère le nom sur la boîte aux lettres, sonne à la porte et se présente, disant qu'elle vient de la part de l'huissier. Elle tombe sur une brave dame.

Qui vit dans les cités en question ? Les trois principales populations sont des petits Blancs, des gens issus de l'immigration et des Antillais. Ces derniers n'aiment pas du tout être mélangés avec les autres, ils se considèrent comme différents.

Là, donc, il s'agissait de petits Blancs qui ont remercié mon étudiante d'être venue et lui ont demandé de leur expliquer sa démarche parce qu'ils avaient reçu des papiers auxquels ils n'avaient rien compris. Personne n'était venu les voir, pas même le personnel de la mairie et d'ailleurs, lui ont-ils expliqué, plus personne ne venait là. La dame a expliqué qu'ils avaient eu beaucoup de malheurs, que leur voiture avait brûlé, que son mari n'avait plus pu aller travailler, qu'il n'avait pas été bien et ainsi de suite : à la fin de la conversation, tout le monde pleurait, le mari, la femme, mon étudiante qui avait bon cœur. Ils n'avaient pas eu idée une seule seconde de la renvoyer à coups de "Casse-toi !" ; cela leur faisait au contraire plaisir de voir quelqu'un ! Ils lui avaient même offert un café et demandé de revenir. Éberluée, mon étudiante est venue me le raconter. Je lui ai dit qu'elle dormait sur un trésor et je l'ai encouragée à continuer pour partager à chaque fois ses expériences.

Au bout de six mois, elle avait interrogé des personnes originaires des anciennes colonies, des Antillais, des petits Blancs. Le constat est que plus personne ne se rend dans ces cités, en dehors de trois catégories de gens : Les Témoins de Jéhovah ; pour les musulmans, le tabligh - sorte de mouvement qui prie avec la population, les accompagne à l'hôpital, un peu comme les Petites Sœurs des pauvres, mais côté musulman, ils ne sont pas très toxiques. Dans le passé, il y a eu des gens qui se sont fait passer pour des militants du tabligh pour se camoufler, mais les vrais, même si ce n'est pas ma tasse de thé, ne sont pas dangereux. Et enfin, troisième catégorie, les militants du Front national qui, quand ils voient "Mohamed" sur les boîtes aux lettres, évitent tout de même de s'y rendre. **Dans le 9-4, même les responsables des municipalités ont perdu le contact avec eux.** Ils aperçoivent encore les derniers ouvriers qui bossent et qui sont encartés à la CGT. Ce n'est pas un complot qui vient d'Arabie Saoudite, c'est rarissime qu'il y ait des prêcheurs vraiment durs qui aillent dans ces cités.

Le personnel de l'IPS (Institut de la promotion de la santé), a abandonné toute cette population qui ne peut plus compter sur eux. Ils sont présents dans le 16^{ème} arrondissement, à Saint-Germain-des-Prés, mais dans le 9-4, pas souvent. Les habitants sont vraiment seuls et même s'ils pouvaient se montrer hostiles, ils sont tellement contents de voir quelqu'un, un être humain, qui s'intéresse à eux qu'ils parlent volontiers avec ceux qui viennent jusqu'à eux.

Voilà la réelle situation à la périphérie des grandes villes, la désertion totale.

Eudes BAUFRETON

Les contribuables déplorent également le coût de cette politique de la ville. Alain Mathieu va nous exposer, sous l'angle des dépenses publiques, ses désastreuses conséquences.

« Le personnel de l'IPS (Institut de la promotion de la santé), a abandonné toute cette population qui ne peut plus compter sur eux »

III. « POLITIQUE DE LA VILLE, UN Puits SANS FOND »

par Alain MATHIEU,

président d'honneur de Contribuables Associés

« *Le ministère de la Ville est un ministère à part, qui a sa propre politique, et les autres ministères ont des politiques différentes, ce que la Cour des comptes a souligné et regretté* »

M. Raufer dénombre une centaine de zones où règne la plus grande insécurité ; la politique de la ville est plus large, elle concerne environ 1 500 zones, ou quartiers, donc 15 fois plus que ces cent zones. La police, le ministère de l'Intérieur, a déterminé 80 zones de sécurité prioritaires qui doivent recouper à peu près les zones de M. Raufer. *Le Journal du dimanche* a identifié 64 ghettos. Les endroits où l'on déploie le plus d'efforts financiers, ce sont les zones franches urbaines, une centaine environ. En revanche, dans le domaine de la rénovation urbaine, le chiffre est de 420 zones. Au total 1 500 zones sont concernées par la politique de la ville. J'ai été présenté comme un expert, ce qui n'est pas tout à fait exact, mon expertise consiste à savoir lire. **Mais ce n'est pas négligeable, car vous avez une brochure de référence de Contribuables Associés « Politique de la ville : les racines du mal », sortie au début de cette année 2016, avec un grand nombre d'informations ainsi qu'un article de M. Raufer.**

La loi Borloo de 2003 comportait beaucoup de moyens financiers avec de grandes ambitions. L'efficacité de cette loi a été contrôlée, neuf ans après, par la Cour des comptes, dans un rapport détaillé soulignant que tout cela ne fonctionnait pas bien et comportant toute une série de recommandations. Une deuxième loi a donc été votée en 2012, en partie conforme aux préconisations de la Cour des comptes. Cette année, dans le rapport public de la Cour des comptes, il y a un état des lieux concernant cette deuxième loi et les changements induits. Une lecture attentive des rapports de la Cour des comptes permet de prendre connaissance d'une information importante, beaucoup plus que sur d'autres politiques publiques.

Quel en a été le résultat ? L'ANRU (Agence nationale pour la rénovation urbaine) avait pour mission de mettre par terre toutes les barres et les tours qui étaient en mauvais état afin de reconstruire à la place des immeubles ne dépassant pas cinq étages. Assez curieusement, en ce qui concerne ces dernières, on a gardé les organismes HLM qui avaient donc mal construit et actuellement ce sont toujours eux qui sont chargés de les reconstruire, de les entretenir. Le rapport de la Cour des comptes indique à propos de ces reconstructions - 124 000 logements détruits, 100 000 reconstruits et 340 000 réhabilités - que la situation économique des habitants n'a pas changé, la pauvreté est identique ; qu'il n'y a pas eu d'implication suffisante de la part d'autres ministères, en dehors de celui de la Ville. Les zones de sécurité prioritaires n'ont rien à voir avec les autres zones. De même pour l'Éducation nationale : il y a les réseaux d'éducation prioritaire, un millier, mais cela n'a rien à voir avec les zones du ministère de la Ville.

On peut aussi parler d'autres ministères, celui du Logement, par exemple. Ainsi, ces autres ministères ne se sont pas vraiment sentis concernés. Le ministère de la Ville est un ministère à part, qui a sa propre politique, et les autres ministères ont des politiques différentes, ce que la Cour des comptes a souligné et regretté. Elle ajoute qu'il n'y a pas de mixité sociale, pourtant prévue pour toutes ces reconstructions et rénovations.

Voici quelles sont les recommandations faites par la Cour des comptes:

- **La réforme de la géographie prioritaire**, c'est-à-dire la définition et la réduction des différentes zones éparpillées et trop nombreuses. Ceci a été effectivement suivi, car on est passé de 2 500 à 1 500 quartiers difficiles, appelés aussi "zones sensibles" et aujourd'hui "quartiers de la politique de la ville".
- **Une implication des intercommunalités**, les "contrats de ville", les concernent maintenant puisque toute cette politique est menée par l'intermédiaire de contrats passés entre l'État et les collectivités locales.
- **Des engagements chiffrés**, par zones, venant des autres ministères, afin qu'ils s'impliquent et montrent ce qu'ils avaient l'intention de réaliser en matière d'éducation, de police, etc.
- Enfin, la réalisation d'une évaluation permettant de se rendre compte des résultats de cette politique, il n'y en avait eu aucune jusqu'à présent.

La loi de février 2014 a tenu compte des recommandations en réduisant le nombre de ces zones de 2 500 à 1 500. La population concernée est également moins importante : elle est passée de 8 millions de personnes à 5 millions. Les intercommunalités ont bien été impliquées dans les contrats, mais - et c'est un point important - dans ces contrats de ville, il avait été prévu qu'il y ait des annexes financières dans lesquelles apparaîtraient les sommes que chacun des ministères comptait apporter pour cette politique, or cela n'a pas été fait. L'évaluation, n'a pas été réalisée. Il y a tout de même eu une rénovation avec des quartiers dégradés qui ne le sont plus ; des maires se disent contents d'avoir reçu cette manne : notamment Xavier Lemoine, maire de Montfermeil, avec le quartier rénové des Bosquets. Ce n'est pas entièrement négatif. La partie logements a été réalisée. En revanche, tout ce qui n'a pas été fait suffisamment concerne l'entourage, les commerces, etc. C'est vrai non seulement dans les zones dont parle M. Raufer, mais également dans beaucoup d'autres zones.

« La loi de février 2014 a tenu compte des recommandations en réduisant le nombre de ces zones de 2 500 à 1 500 »

La population est restée la même : une population pauvre, avec un fort taux de chômage, jeune, logée à 60 % en HLM ; beaucoup de familles monoparentales, souvent des gens illettrés et des étrangers, parlant pour la plupart mal le français, avec du décrochage scolaire, de l'insécurité, de la drogue et des armes. Comme l'a fait Manuel Valls, on peut parler "d'apartheid".

Dans le livre des journalistes du *Monde*, François Hollande a même été plus loin, il parle de "*partition*", de risque de "*partition*", c'est-à-dire que ce sont des enclaves étrangères avec le risque d'une sorte de guerre civile qui se propage dans ces zones.

Vous devez vous demander, alors, ce que nous proposons. Il y a d'abord le problème de la sécurité à régler et M. Raufer a raison: il faut donner les moyens de rétablir la sécurité dans ces zones. M. Chrétien a également raison, une politique de création d'emplois serait évidemment souhaitable. J'ajouterais, à titre personnel, que pour éviter le commerce de la drogue - mais c'est très controversé, la dépénalisation du cannabis, aussi bien de son commerce que de son utilisation, serait souhaitable. Cette mesure se répand à l'étranger et à l'occasion des élections américaines puisque une partie importante des États américains a voté pour cette dépénalisation qui est en cours. Plus de la moitié des Américains vivent dorénavant dans des zones où le cannabis est dépénalisé. Les policiers, chez nous, qui s'occupent de ce problème, n'auraient plus à s'y consacrer et pourraient s'occuper davantage de la criminalité ordinaire. D'autre part, les 250 000 immigrants qui arrivent en France par an sont logés dans ces zones-là et c'est également pour cette raison que ces zones restent habitées par le même genre de population. Si on arrivait à stopper l'immigration, on stopperait en même temps le besoin d'avoir ces rénovations. Des sommes considérables ont été dépensées : 47 milliards.

La majorité des crédits qui sont attribués par l'ANRU, et qui financent par conséquent ces zones de rénovation, est financée par le 1 % logement. Il y aurait deux avantages à le supprimer : d'abord, la compétitivité des entreprises françaises serait meilleure, des emplois seraient créés, et l'ANRU disparaîtrait. Comment ferait-on alors ces rénovations si l'on supprimait l'ANRU ? La proposition serait d'opérer comme les Allemands, qui ont eu le même problème de dégradations d'immeubles publics, de logements sociaux, à l'époque de leur réunification. Tous les logements de l'Allemagne de l'Est, ou presque tous, étaient des logements publics, dont beaucoup étaient dégradés. Des sociétés privées et non des organismes publics se sont occupées de cette rénovation. Les Allemands ont vendu tous ces immeubles dégradés, par dizaines de milliers, à des sociétés financières qui les ont réhabilités, rénovés et revendus.

**« Si on arrivait
à stopper
l'immigration,
on stopperait en
même temps le
besoin d'avoir
ces rénovations.
Des sommes
considérables ont
été dépensées :
47 milliards »**

Cette solution est meilleure que le système public que nous avons, mais encore insuffisante. Il faudrait également vendre une bonne partie de ces HLM puisque un propriétaire s'occupe davantage de son immeuble. Je citerai Aristote : *“Tout individu prend le plus grand soin de ce qui lui appartient en propre, quitte à négliger ce qu'il possède en commun avec autrui.”* **Que ces logements deviennent privés, en étant rachetés par leurs occupants, et mieux ils seront entretenus et moins on aura besoin de rénover ces zones.**

Cela a été prévu en France : une loi de juillet 1965 indique que le locataire d'un HLM peut l'acquérir et que l'organisme HLM est obligé de le lui vendre ; l'article 2 spécifie que le prix sera celui fixé par les Domaines. C'est pour cette raison que cela n'a pas fonctionné. Dans tous les pays où l'on fait de la vente - en Angleterre où plus de la moitié des HLM ont été vendus, on pratique des rabais par rapport au prix du marché, des rabais substantiels, de l'ordre de 30 ou 40%, ce qui confère de l'intérêt à l'achat. En 2006, une décote a été prévue de 35% et en 2007, dans le programme électoral de l'UMP, un engagement à vendre régulièrement une partie des HLM avait été pris. Un accord a d'ailleurs été passé à la fin de l'année 2007 par Mme Boutin, alors ministre du Logement, avec l'USH (Union sociale pour l'habitat), un organisme HLM, afin de vendre 40 000 logements par an à leurs occupants. En réalité, sur les moyennes des cinq années suivantes, il n'y en a eu que 6 126, un échec. Tout d'abord, 82 % des HLM sont exclus des ventes, soit parce qu'ils ne sont pas assez anciens car ils doivent avoir été construits depuis au moins dix ans, ou encore vingt ans pour une maison, soit parce qu'ils ne sont pas dans les zones où les quotas de 20 % sont atteints, soit encore à cause de normes ; enfin, principalement, à cause de la mauvaise volonté des organismes HLM qui n'ont pas intérêt à ce que ces immeubles soient vendus.

Si ce système de ventes était mis en place, en supprimant tous les obstacles, en proposant un rabais de 35 %, un crédit à long terme, les locataires actuels des HLM deviendraient propriétaires sans avoir de mensualités supérieures à leur loyer. **Les logements seraient entretenus, le coût sur les finances publiques de ces logements, qui est le double de celui observé à l'étranger, serait fortement diminué, la politique de la ville ne serait plus un puits sans fond et la rénovation urbaine deviendrait une rénovation humaine.**

« Si ce système de ventes était mis en place, en supprimant tous les obstacles, en proposant un rabais de 35%, un crédit à long terme, les locataires actuels des HLM deviendraient propriétaires sans avoir de mensualités supérieures »

*« Les
criminologues
fréquentent
les gentils,
les personnes
présentes dans
cette salle, mais
ils fréquentent
aussi les
méchants. Je
connais des
voyous, des
bandits, j'ai
le droit de les
rencontrer dans
des conditions
très strictes »*

Xavier RAUFER

Les criminologues fréquentent les gentils, les personnes présentes dans cette salle, mais ils fréquentent aussi les méchants. Je connais des voyous, des bandits, j'ai le droit de les rencontrer dans des conditions très strictes, et je vous déconseille fortement de les approcher. Je connais des camps de gitans de la Seine-Saint-Denis, des gens du 9-3 - l'un des clans en question est celui des Hornec, qui ont dirigé le milieu du grand banditisme parisien pendant des années. Ce ne sont pas les Hornec que je connais, mais d'autres et ils habitent aux Bosquets à Montfermeil. Ils sont eux parfaitement tranquilles là-bas, car personne ne s'approche d'eux. J'ai pu traîner dans les Bosquets comme je le voulais, avec les mains dans les poches, accompagné d'un seul petit gitan de 14 ans avec moi, tranquillement. Je pourrais être sur la Lune, ils ont compris que si jamais il y avait quoi que ce soit, il y en avait 50 qui descendaient avec leurs couteaux et que ça allait très mal finir. Je connais bien les Bosquets aussi, les trafics criminels. **Derrière les bâtiments bien repeints, tout continue exactement comme avant, rien n'a changé ! Si ce n'est que vous avez des bandits bien logés !**

Deuxième point, la dépénalisation du cannabis : regardez ce qui se passe aux États-Unis. A partir du moment où on a dépénalisé le cannabis, les cartels mexicains ont perdu de l'argent et ils ont trouvé un moyen de récupérer cet argent en inondant les États-Unis - et ils le font en ce moment même - d'une héroïne bradée, ce qui veut dire que là-bas, actuellement, un gramme d'héroïne vaut moins cher qu'un paquet de cigarettes. Avant, c'était dix à vingt fois plus cher. L'année dernière, le nombre d'overdoses mortelles par héroïne aux États-Unis a dépassé le nombre de morts dans les accidents de la route. Les cartels se fichent complètement de vendre telle ou telle substance illicite : ils se sont dit que puisque le cannabis ne marchait plus, il fallait trouver autre chose. La loi était censée diminuer la criminalité, mais elle l'a renforcée en aboutissant à une inondation d'héroïne noire de très mauvaise qualité, qui provoque des overdoses mortelles, et à l'heure actuelle, il y a plus de morts, je vous le répète, à cause de cela qu'il n'y a d'accidents mortels de la route aux États-Unis. Alors, attention aux bonnes idées qui peuvent ne pas en être.

Les Américains ont une vie sociale folle : on interdit un jour toute consommation d'alcool, puis on la rétablit quand toute cette consommation est tombée aux mains de la mafia ; puis après cela, dans les années 1970, il y avait une boîte de partouzes et autres dans à peu près tous les immeubles, dans les maisons, et des journaux entiers étaient consacrés à cela. Aujourd'hui, vous regardez les chevilles d'une dame et vous finissez en prison. Les Américains fonctionnent ainsi, par à-coups, c'est un bateau sans quille, le gouvernail part dans tous les sens et je ne suis pas sûr que la dépénalisation de la drogue soit une meilleure idée que la prohibition de l'alcool en 1920.

Alain MATHIEU

La prohibition, notamment des gangs, puisqu'il y avait effectivement plus de morts par alcoolisme pendant la prohibition qu'après.

Xavier RAUFER

Évidemment, car cela ne marche jamais.

Alain MATHIEU

Oui, parce que la qualité n'était pas bonne. Donc, la prohibition, c'est ce que l'on a actuellement avec le cannabis.

Xavier RAUFER

Les criminologues sont des experts, ce ne sont pas des politiciens. Quand un ministre me voit, ce n'est pas moi qui vais faire son travail à sa place. Je lui dis simplement de faire attention aux effets néfastes et en l'occurrence, les effets néfastes, c'est l'inondation d'héroïne, ce qui contribue à plus de crimes et plus de morts.

Eudes BAUFRETON

Pour conclure, à l'issue de nos Rendez-Vous Parlementaires, nous proposons généralement une initiative parlementaire. Contribuables Associés souhaiterait qu'il y ait un projet de proposition de résolution de commission d'enquête parlementaire sur l'évaluation de la politique de la ville et qu'elle soit déposée par un député. Peut-être par l'un d'entre vous dans cette salle, je suis certain qu'il n'en manquera pas.

« Contribuables Associés souhaiterait qu'il y ait un projet de proposition de résolution de commission d'enquête parlementaire sur l'évaluation de la politique de la ville et qu'elle soit déposée par un député »

IV. CONCLUSION

par Alain CHRÉTIEN,

député de Haute-Saône (1^{ère} circonscription)

**« Simplifier
le travail des
fonctionnaires
de police,
renforcer leur
protection
pénale et
l'efficacité de
leur légitime
défense est un
premier axe de
travail »**

Pour conclure, je retiens deux axes de travail. **Le premier, bien sûr, en cours de réflexion, est de revoir les prérogatives de la Police nationale en termes de légitime défense, en termes d'emploi des armes, pour les rapprocher de ce qui se passe du côté des militaires.** Il s'agit aussi de simplifier de manière drastique le travail de la police nationale - on l'a encore vu avec la transposition de la directive européenne sur les modalités de garde à vue. La procédure va à l'inverse de l'efficacité et de la simplification du travail des policiers, qu'on veut sur le terrain et non dans des bureaux à respecter des procédures sans cesse plus complexes et qui rendent leur travail d'une difficulté inextricable. Un travail sérieux est à effectuer sur la simplification du travail de la Police nationale ainsi que sur celui de leur rendre les moyens juridiques de leur protection pénale, comme les militaires en disposent en temps de guerre. Je vous rappelle que quand un militaire tue quelqu'un en temps de guerre, il n'est pas poursuivi pour homicide, il fait son travail de militaire, alors que les policiers sont de simples civils qui peuvent être poursuivis pénalement. Ce vrai sujet touche à la CEDH (la Cour européenne des droits de l'homme), aux conventions internationales. Simplifier le travail des fonctionnaires de police, renforcer leur protection pénale et l'efficacité de leur légitime défense est un premier axe de travail.

Le second, à mon sens, concerne davantage la politique de la ville, qu'il faut absolument déconcentrer, pas "décentraliser" ou "dénationaliser", mais bien "déconcentrer" à l'échelon préfectoral car il y a DES villes : il n'y a pas UNE ville, ou LA ville, il y a des villes, petites ou grandes, soumises au jacobinisme centraliste de notre État national qui impose les mêmes méthodes, les mêmes méthodologies, les mêmes contraintes, aussi bien à des petites collectivités locales, avec des petits quartiers prioritaires, qu'à de grandes entités, énormes, qui par leur caractère de mégapole ont des complexités différentes. Il s'agit bien de déconcentrer cette politique de la ville pour adapter la volonté politique nationale aux contraintes des territoires et à leurs particularités, et ne pas exiger la même chose en termes d'études sociologiques, socio-économiques, parce que les agences d'urbanisme qui comptent des centaines de personnes n'existent pas dans les territoires plus ruraux et plus petits et qu'on ne peut pas exiger autant de territoires diversifiés. L'État doit accepter de faire confiance aux territoires et aux élus locaux, en coopération avec l'État déconcentré - non pas "décentralisé".

Les préfets peuvent être une cheville ouvrière essentielle dans la mise en place de politiques d'aménagement du territoire local, qui respectent une volonté nationale, mais qui, mises en application, peuvent déroger à des thématiques ou principes nationaux. Je rejoins l'idée de démembrer l'ANRU pour redonner aux territoires des capacités d'action beaucoup plus souples.

En revanche je suis beaucoup plus perplexe quant à cette volonté de rendre propriétaire. Qui trouverez-vous pour acheter des logements sociaux, à part la SNI (la Société nationale immobilière), donc l'État, puisque la Caisse nationale des dépôts et consignations, c'est l'État ; qui d'autre pourrait se permettre de racheter des ensembles immobiliers de cette taille-là ? Une fois de plus, on fera appel à l'État, qui demandera à l'État de s'acheter à lui-même des ensembles immobiliers. En outre, si vous dévalorisez ces logements pour les rendre accessibles à leurs occupants, vous déstabilisez le marché immobilier, le marché privé sera dévalorisé, constituant un déséquilibre fondamental. Enfin, les habitants qui ne rêvent que de quitter ce territoire vont-ils se porter acquéreurs de leur logement pour y finir leur vie ? Psychologiquement, ils seront cantonnés *ad vitam aeternam* dans un territoire auquel ils ne se sentent plus appartenir. Les obliger ou les inciter fortement à acheter, signifie qu'ils n'auraient jamais d'autres perspectives.

Le meilleur moyen serait par conséquent de faire confiance aux collectivités locales et aux préfets pour trouver des solutions pragmatiques et adéquates de déconstruction, de démolition.

Je vous livre ainsi, le témoignage d'un élu local pour dire que la politique de répression doit rester nationale ; en revanche, la politique de la ville, au sens urbain et socio-démographique, doit être déléguée aux acteurs locaux et non plus de manière uniforme, à l'État central. Merci à tous.

« la politique de la ville, au sens urbain et socio-démographique, doit être déléguée aux acteurs locaux et non plus de manière uniforme, à l'État central »

ASSEMBLEE NATIONALE

CONSTITUTION DU 4 OCTOBRE 1958
QUATORZIEME LEGISLATURE

Enregistré à la Présidence de l'Assemblée nationale le 8 Février 2017

PROPOSITION DE RESOLUTION

tendant à la création d'une commission d'enquête sur le coût et les résultats de la politique de la ville

PRESENTEE

Par M. FOULON Yves

Député de la Gironde (8ème circonscription)

EXPOSÉ DES MOTIFS

Mesdames, Messieurs,

En 2015, le ministère de la Ville a engagé 450 millions d'euros pour les "contrats de ville", les programmes "Réussite éducative" et "Adultes-relais" ou l'opération "Ville, vie, vacances". C'est relativement peu rapporté aux 5 milliards accordés au titre du nouveau plan de rénovation urbaine, aux 4,4 milliards de crédits "de droit commun" distribués à travers plusieurs mesures (emplois d'avenir, Garantie Jeunes), au 1,5 milliard de fonds européens de que les collectivités locales consacreront aux banlieues entre 2015 et 2020.

La rénovation urbaine des quartiers prioritaires a coûté 48 milliards d'euros entre 2005 et 2015.

Depuis la création du ministère de la Ville en 1990, l'Etat multiplie les mesures "exceptionnelles" et les plans pour les banlieues : plan Delebarre (1991), plan Tapie (1992), plan Raoult (1995), plan Bartolone (1998), plan Borloo (2003), plan Amara (2008), plan Ayrault (2013), plan Vallaud-Belkacem (2014). A chaque fois, ce sont des milliards de subventions qui se déversent dans les ZUS (zones urbaines sensibles) via l'Etat et ses nombreux organismes tutélaires (Comité interministériel des villes, Agence nationale pour la rénovation urbaine, Commissariat général à l'égalité des territoires) pour "réduire les inégalités", imposer la "mixité sociale" et lutter contre "les phénomènes d'exclusion et de discrimination".

Au total, ce sont plus de 100 milliards d'euros qui ont été dépensés pour la politique de la ville, ces trente dernières années.

Pour quels résultats ?

Question sécurité, les règlements de compte entre dealers font régulièrement l'actualité dans les quartiers Nord de Marseille, et pas seulement. Des jeunes des cités se radicalisent, à Toulouse, Marseille ou dans la banlieue parisienne, des territoires qui servent de base arrière à des menées criminelles ou terroristes, comme lors des tueries de Charlie Hebdo ou du vendredi 13 novembre 2015. Délinquance, violences urbaines, viols, trafic de drogue, trafic d'armes, etc... sont le lot quotidien des populations qui vivent dans ces quartiers.

Ces quartiers "acculturés" sont classés selon leur taux de violence. L'échelle va des "quartiers sensibles problématiques" (QSP, niveau 4) où les heurts avec les forces de l'ordre sont périodiques, aux "quartiers sensibles de non droit" (QSN, niveau 1) les plus mal notés où la confrontation est permanente.

Dans cette dernière catégorie figurent notamment Aulnay-sous-Bois, Montfermeil, Clichy-sous-Bois, La Courneuve, Saint-Denis, pour la Seine-Saint-Denis. Mais aussi Corbeil-Essonnes, Evry, Grigny dans l'Essonne, Vitry-sur-Seine, Champigny-sur-Marne dans le Val-de-Marne. Certains arrondissements de Paris, comme le 18^e et le 19^e, sont également rangés au niveau 1. La province n'est pas épargnée avec des QSN recensés à Nice (l'Ariane), Marseille (Bellevue, Air Bel), Nîmes (Pissevin-Valdegour), Grenoble (Mistral), Toulouse (Le Grand Mirail), Partout dans ces quartiers, la violence gagne malgré les dizaines de milliards d'euros engagés.

Que dire du niveau scolaire malgré les renforts pédagogiques, le suivi individualisé des élèves et une notation conciliante ? Selon une étude de l'Institut Montaigne, les conseillers d'orientation sont haïs encore plus fortement que les policiers par certains "jeunes" pour qui l'école est l'objet de toutes les frustrations, de tous les ressentiments. En 2013, l'ONZUS (Observatoire national des zones urbaines sensibles) soulignait que le taux d'illettrisme dans les quartiers est deux fois supérieur à celui du reste du pays. Il atteint 15 % en ZUS contre 6 % dans le reste du pays.

Les écoles sont de plus en plus souvent victimes de saccages. A Nice, quatre établissements ont été vandalisés entre août et novembre 2015. Même situation à Marseille où l'école des Aygalades-Oasis, dans le XIV^e arrondissement, a été incendiée début novembre 2015. A chaque fois, les auteurs des faits sont des adolescents âgés de 12 à 14 ans.

Cette situation d'échec scolaire a des conséquences en termes d'emplois. D'après l'ONZUS (2014), le taux de chômage dans les zones urbaines sensibles est de 23 % contre 9,3 % ailleurs (chiffres 2012). Les jeunes de 15 à 24 ans sont les plus nombreux à rester sur le bord du chemin : 42 % de cette classe d'âge est concernées par le chômage dans les ZUS, soit deux fois plus que dans les zones "conventionnelles".

Pour comprendre comment la France a pu construire une telle machinerie de l'échec, de tels ghettos, il faut, comme le dit le Professeur Gérard-François Dumont, "revenir sur les causes de ce problème", à savoir l'hérésie urbanistique des années 60, une période où l'on s'est mis à construire de grands ensembles en référence à la charte d'Athènes, rédigée en 1933 sous l'égide de Le Corbusier. Selon cette charte, il fallait faire du passé table rase sur un plan architectural et construire des barres et des tours d'immeubles, porteuses d'avenir et de progrès social, et éloignées des quartiers plus anciens, considérés comme désuets. Le résultat a conduit à créer de grands ensembles totalement enclavés sans lien géographique avec l'ancien tissu urbain. Cette erreur due à une idéologie urbanistique ne pouvait qu'engendrer de graves conséquences. Et de considérer qu'il faut "enfin désenclaver les quartiers tout en réfléchissant, lors de la destruction de barres et de tours, à la bonne localisation des reconstructions, sans oublier de réinventer la maison de ville" (in Les Enquêtes du contribuable, n° 14, p. 42).

L'échec de la politique de la ville est également dû à sa complexité. Si le zonage a été simplifié en 2014, il existe toujours un nombre inextricable de zones prioritaires, en termes d'éducation, de sécurité, d'emploi qui se superposent aux découpages faits par les régions, les départements, les communes. En 2012, la Cour des comptes déplorait l'absence de coordination interministérielle de la politique de la ville dans un contexte où les intervenants ne cessent d'être multipliés. On dénombre pas moins de 15 000 associations subventionnées, chargées de mettre en œuvre la politique de la ville. Dès lors, on comprend mieux que la Cour des comptes ait utilisé le terme de "machine sans compteur" pour résumer le financement de la politique de la ville.

Il convient donc d'évaluer, sans complaisance, le coût exact et complet de la politique de la ville ainsi que ses résultats pour, sans doute, comme le préconise le criminologue Xavier Raufer, "tout reprendre à zéro". Par ses pouvoirs d'investigation, la Commission d'enquête sera à même d'y procéder.

Aussi, nous vous demandons, Mesdames, Messieurs, de bien vouloir adopter la proposition de résolution suivante.

PROPOSITION DE RESOLUTION

Article unique

En application des articles 140 et suivants du Règlement de l'Assemblée nationale, est créée une commission d'enquête de trente membres chargée :

- d'établir le coût exact et complet de la politique de la ville mise en œuvre dans notre pays, depuis quarante ans,
- d'évaluer les résultats complets de cette politique dans tous les domaines,
- et, à la lumière des politiques conduites à l'étranger comme des expériences réussies dans certains territoires de l'Hexagone, proposer les grands axes de la politique que notre pays doit mettre en œuvre pour remédier à cette

Les Rendez-vous Parlementaires du Contribuable

- N°1 : Fiscalité et dépense publique (octobre 2002)
- N°2 : Le contrôle parlementaire de la dépense publique (mars 2003)
- N°3 : Grèves dans les services publics et service garanti (mai 2003)
- N°4 : Le financement public de l'audiovisuel (juillet 2003)
- N°5 : Les droits de succession : un impôt pour l'éternité ? (octobre 2003)
- N°6 : Le contrôle de la dépense locale (mars 2004)
- N°7 : Une loi pour le service garanti (juin 2004)
- N°8 : Pour une réforme du statut de la fonction publique (décembre 2004)
- N°9 : La publication du rapport annuel de la Cour des comptes, et après ? (avril 2005)
- N°10 : Faut-il réformer ou supprimer l'ISF ? (juin 2005)
- N°11 : Le surcoût de l'intercommunalité (octobre 2005)
- N°12 : Les aides à l'emploi, la mauvaise réponse au chômage ? (décembre 2005)
- N°13 : Stop à la hausse de la fiscalité locale (mars 2006)
- N°14 : La compétitivité fiscale de la France (mai 2006)
- N°15 : L'immobilier de l'Etat : le rapport Tron ...1 an après (octobre 2006)
- N°16 : Le retour à l'équilibre budgétaire, une ardente obligation (décembre 2006)
- N°17 : Le contrôle parlementaire de la dépense publique (février 2007)
- N°18 : Les coûts exorbitants du système de santé français (octobre 2007)
- N°19 : Les dérives de la dépense locale (décembre 2007)
- N°20 : La moralisation de la vie politique (janvier 2008)
- N°21 : Croissance : le rapport Attali, et après ? (avril 2008)
- N°22 : L'Europe et le contribuable : avantages et inconvénients (octobre 2008)
- N°23 : Retraite : la capitalisation est, et restera, le bon choix (décembre 2008)
- N°24 : Le train de vie des collectivités locales (janvier 2009)

-
- N°25** : Complexité administrative et instabilité juridique : le coût pour la France (avril 2009)
- N°26** : Finances publiques et sortie de crise (juin 2009)
- N°27** : Fiscalité : l'alibi de l'écologie ? (octobre 2009)
- N°28** : Y a-t-il une bonne et une mauvaise dette ? (décembre 2009)
- N°29** : Hôpitaux : la convergence tarifaire public / privé (avril 2010)
- N°30** : Le coût de la politique migratoire de la France (juin 2010)
- N°31** : Les fonctionnaires sont-ils des privilégiés ? (octobre 2010)
- N°32** : Baisser la dépense publique par la démocratie directe (décembre 2010)
- N°33** : Parlementaire ou fonctionnaire : il faut choisir ! (février 2011)
- N°34** : Fiscalité du Patrimoine (avril 2011)
- N°35** : Ce que nous coûte l'immigration irrégulière (juin 2011)
- N°36** : Les fraudes sociales ne doivent pas être une fatalité (octobre 2011)
- N°37** : Dette de l'Etat : on peut et on doit s'en sortir ! (décembre 2011)
- N°38** : Trouver 70 milliards d'économie en urgence ! (février 2012)
- N°39** : Fiscalité écologique ou fiscalité tout court (décembre 2013)
- N°40** : L'intercommunalité : moins de dépenses ou plus de fonctionnaires ? (avril 2014)
- N°41** : Pas de réforme de la fonction publique sans suppression de statut (juin 2014)
- N°42** : Public / privé : une inégalité inacceptable (novembre 2014)
- N°43** : Corruption, fraude : l'exemplarité contre le soupçon (avril 2015)
- N° 44** : La défense sacrifiée à l'Etat providence (juin 2015)
- N°45** : Matraquage fiscal : les classes moyennes sacrifiées (Novembre 2015)
- N°46** : Argent public : La transparence pour renouer la confiance avec les citoyens contribuables (Avril 2016)
- N°47** : Avantages et inconvénients du prélèvement de l'impôt sur le revenu à la source (Juin 2016)

les enquêtes
du contribuable

les enquêtes
du contribuable

A télécharger
gratuitement sur notre site
Cliquez ici !

POLITIQUE DE LA VILLE

Les racines du mal

M 03330 - 14 - F: 5,50 € - RD



contribuables **associés**

TROP DE DÉPENSES PUBLIQUES, C'EST TROP D'IMPÔTS !

42, rue des Jeûneurs - 75002 Paris
Tél : 01 42 21 16 24 - www.contribuables.org

